

<b>Nombre de membres en exercice</b>	<b>15</b>
<b>Poste vacant</b>	<b>1</b>
<b>Membres présents</b>	<b>11</b>
<b>Pouvoirs</b>	<b>0</b>
<b>Exprimés</b>	<b>11</b>
<b>Oui</b>	<b>11</b>
<b>Non</b>	<b>0</b>

Accusé de réception en préfecture  
087-200049278-20240605-DEL-2024-36-DE  
Date de télétransmission : 06/06/2024  
Date de réception préfecture : 06/06/2024



## **EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille vingt-quatre, le 5 juin, le Bureau Syndical du PETR du Pays Monts et Barrages dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, à Bujaleuf sous la présidence d'Estelle DELMOND, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente.

Date de la convocation : 30 mai 2024

### **MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE - PRÉSENTS :**

**Jean-Pierre BOSDEVIGIE - Alain DARBON - Estelle DELMOND - Gérald GASCHET - Michaël KAPSTEIN  
Henri LAVAUD - Gilles MATINAUD - Laurent PAQUET - Jean-Claude SAUTOUR - Philippe SIMON - Michel THEYS.**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

### **DÉLIBÉRATION N° 2024-36**

#### **OBJET : EMPLOI-FORMATION - FILIÈRE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF DES STRUCTURES ESS ACTION SOCIALE/CARE CHOIX DU PRESTATAIRE**

Madame la 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente rappelle qu'en 2023, un travail sur la responsabilité territoriale des structures de l'ESS du secteur du CARE et du lien social a été lancé avec la réalisation d'une enquête auprès des structures du territoire en vue de valider et compléter les enjeux identifiés à des échelles « supra » ; l'établissement d'un diagnostic partagé ; la définition et la priorisation des enjeux communs à traiter collectivement et la co-construction d'un programme d'actions pour répondre aux enjeux par le prisme de la responsabilité territoriale des entreprises (RTE) et de l'utilité sociale.

Des enjeux prioritaires et à traiter collectivement ont été identifiés :

- les rôles du projet associatif : attraction et fidélisation des salariés, valorisation de l'utilité sociales et territoriale de la structure ;
- la gouvernance : le rôle et la responsabilité de l'administrateur ;
- la gestion des ressources humaines ;
- l'évolution des carrières : socle de compétences communes, création de passerelles entre les structures du territoire, montée en compétences avec des plans de développement des compétences ;
- le recrutement et l'attractivité des postes ;
- la politique d'accueil des salariés et leur intégration.

Afin de répondre à ces enjeux, un programme d'accompagnement par une ingénierie externe spécialisée, est proposé aux 5 structures volontaires (Le Relais Infos Services, le Foyer rural de Saint-Léonard-de-Noblat, Le Monde Allant Vers, l'ALEFPA et l'Association d'Aide à la Personne Monts et Barrages), avec notamment la mise en place d'un DLA collectif et d'un Zoom RH.

Objectifs du Le DLA collectif :

- Appréhender les notions d'utilité sociale et de responsabilité territoriale des entreprises
- Identifier et mesurer son utilité sociale et sa responsabilité territoriale
- Valoriser ces éléments en interne et en externe pour renforcer la visibilité et l'attractivité de sa structure
- Identifier les axes de progression et les actions susceptibles d'être mises en œuvre

Objectifs du Zoom RH :

- Développer sa marque employeur territoriale et sa capacité à attirer des candidats (RTE, utilité sociale)
- Améliorer l'intégration et la fidélisation des salariés
- Améliorer la gestion des ressources humaines et l'organisation du travail
- Cartographier les compétences communes des structures de l'action sociale du territoire pour faciliter les passerelles et la mobilité professionnelle
- Élaborer un plan de développement des compétences
- Identifier des besoins de formation communs en vue de les territorialiser

C'est dans ce cadre que le PETR, en partenariat avec BGE Limousin Poitou Charentes et Uniformation a lancé une consultation, le lundi 6 mai 2024 selon un cahier des charges

Les prestataires avaient jusqu'au lundi 27 mai pour déposer une offre auprès de BGE Limousin Poitou Charentes.

Trois candidats ont déposé une offre :

- Artisans Conseils – Aubiac (33)
- E2S Conseil – Limoges (87)
- SETSO – Saint-Paul- Flaugnac (46)

Les offres ont été étudiées par le PETR et ces partenaires, BGE Limousin Poitou Charentes et Uniformation.

Au vu des critères de jugement, de la méthodologie proposée et du devis présenté, il est proposé de retenir l'offre d'Artisans Conseils pour un montant de 10 500 €.

Il est précisé que le coût de la prestation est financé par BGE, Uniformation et le PETR (avec une enveloppe de 3 000 € maximum à la charge du PETR).

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau syndical, à l'unanimité,

- valident cette proposition et décident de retenir **Artisans Conseils pour une prestation totale d'un montant de 10 500 € TTC.**

- autorisent la 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente ou le Président à signer tous les documents relatifs à la bonne exécution de la prestation.

Fait et délibéré à Bujaleuf  
Les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures.

**La 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente,  
Estelle DELMOND**

